

DÉCHÈTERIES infos pratiques



DÉCHÈTERIE DE SARREGUEMINES

Route de Bitche 57200 SARREGUEMINES

Tél.: 07 89 86 10 20

Avril à octobre

- Lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

Novembre à mars

- Lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50
- Mardi au vendredi de 10h à 12h50

DÉCHÈTERIE DE ROUHLING

Rue Hallingen 57520 ROUHLING

Tél.: 06 77 44 00 13

Avril à octobre

- Lundi et samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50
- Mardi au vendredi de 13h30 à 17h50

Novembre à mars

- Lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50
- Mardi au vendredi de 14h à 16h50

DÉCHÈTERIE DE WOUSTVILLER

Impasse de la nature 57915 WOUSTVILLER

Tél.: 06 77 44 00 82

Avril à octobre

- Lundi au samedi de 9h à 12h20 et de 13h à 17h50

Novembre à mars

- Lundi et samedi de 10h à 12h20 et de 13h à 16h50
- Mardi au vendredi de 14h à 16h50

DÉCHÈTERIE DE ZETTING

Route de Dieding 57905 ZETTING

Tél.: 06 77 14 99 58

Avril à octobre

- Mardi, jeudi et samedi de 9h à 11h50 et de 12h30 à 17h50.
 Novembre à mars
- Mardi et samedi de 9h à 11h50 et de 12h30 à 16h50.
- Jeudi de 9h à 11h50.

DÉCHÈTERIE DE SARRALBE - Lieu-dit «Schachen»

(entre Sarralbe et Holving - accès par la RN 656

vers le stand de tir)

Tél.: 06 73 59 37 13

Avril à octobre

- Mardi, vendredi et samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50

Novembre à mars

- Mardi, vendredi et samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 16h50.

DÉCHÈTERIE PROFESSIONNELLE

Chemin du Bruchwies 57200 SARREGUEMINES

Tél.: 06 79 94 50 16

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 11h50 et de 13h à 15h15.
- Jeudi de 8h à 11h50.
- Samedi de 8h à 13h45.

--- Info véhicules ---

Tous les véhicules professionnels et tous les véhicules dont le volume utile de chargement est supérieur à 4m³ (1) doivent se rendre directement à la déchèterie professionnelle. Tous les autres véhicules doivent se diriger vers les déchèteries pour particuliers (Rouhling, Sarreguemines, Zetting, Woustviller et Sarralbe) avec 5 passages maximum par semaine et 4m³ de déchets maximum par jour (2)

(1) Les véhicules destinés au transport de marchandises dont le volume de chargement est supérieur à 4m³ sauf pour les services communaux. (2) Les véhicules destinés au transport de personnes, avec ou sans remorque.

Pour tout autre renseignement, veuillez composer le



DÉCHETS ACCEPTÉS

Amiante lié (uniquement sur RDV)

Batteries

Bois

Bouteilles de gaz (voir liste disponible sur le site)

Capsules de café usagées en métal

Cartons

Consommables informatiques

Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (seulement des particuliers)

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)

Déchets diffus spécifiques : aérosols, peintures, solvants...

Déchets verts

Extincteurs

Ferrailles

Gravats

Huiles minérales et végétales

Mobilier

Papiers

Piles

Huisseries : fenêtres/portes en bois, PVC, métal, aluminium, etc.

Plâtre

Pneumatiques

Polystyrène blanc

Textiles/vêtements

Non valorisables

Verre

DÉCHETS REFUSÉS

Sont strictement interdits et refusés en déchèterie :

Les ordures ménagères

Les déchets putrescibles à l'exception des végétaux des particuliers

Les déchets carnés, les cadavres d'animaux

Les déchets anatomiques

ou infectieux issus des activités de soins hors DASRI des particuliers

Les déchets radioactifs

Les déchets explosifs

Les véhicules hors d'usage

Les déchets qui par leurs dimensions, leurs poids, leurs caractéristiques ou leurs quantités ne peuvent être éliminés par les moyens habituels de la déchèterie

Les déchets d'amiante non liés ou non conditionnés

Cette liste n'est pas limitative. Par mesure de sécurité, l'agent technique peut refuser tout autre déchet susceptible de porter atteinte aux personnes et aux biens.



